

Le Castelnodais

#36 Mars Avril 2024 • Magazine d'informations municipales

Dossier : La commune fait sa révolution climatique

page 12



Page 7

Budget participatif :
les projets lauréats

Page 10

La nature en ville,
un mouvement en
marche

Page 20

Lancement de la
saison culturelle

2 Retour sur image



SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

La CTG 2023-2027 avec la CAF d'Ille-et-Vilaine a été signée le 20 décembre par les trois Maires d'Orgères, Noyal-Châtillon-sur-Seiche et de Saint-Erblon ainsi que Christophe JAN, Président de la CAF 35.



BROYAGE DES SAPINS DE NOËL

Cette année, 510 sapins de Noël ont pu être broyés grâce à votre participation. Cette opération a été réalisée par les services techniques municipaux le mercredi 10 janvier dernier.



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2024

Samedi 13 janvier a eu lieu la cérémonie des Vœux à destination de la population, du monde économique ainsi que des associations. L'occasion pour le Maire de faire une rétrospective de l'année 2023 et de présenter les projets futurs. Merci à toutes et à tous.



CENTENAIRE DE MONSIEUR POULAIN

Le 2 janvier, Joseph Poulain a célébré son centenaire à la résidence Kalone, entouré de ses proches et en présence du Maire. Une journée mémorable empreinte d'émotion et de joyeux souvenirs.



INAUGURATION DU VERGER DES NAISSANCES

Le 17 février a eu lieu la plantation de nouveaux arbres dans le verger des naissances. Des arbres fruitiers ont été plantés pour symboliser la naissance des enfants de la commune en 2023.



CONCERT DE MÔ'TI TÉI À LA MÉDIATHÈQUE

Vendredi 16 février, les spectateurs présents à la médiathèque La Source ont passé un excellent moment au concert folk rock de Mô'ti Téi, virtuose de la guitare aux envolées lyriques.

Sommaire

4 📄 Brèves

Inscriptions dans les écoles publiques
Règles de traversées piétonnes
Questionnaire activité physique adaptée
Actus du CCAS
Élections européennes
Travaux rue de Rennes
Formation aux gestes de premiers secours

6 📰 Actualités municipales

Recherche de chauffeurs de minibus bénévoles
Départ en retraite de Catherine Bouthemy
Budget participatif : les projets lauréats
Repas à thèmes à la cantine
Déploiement de la carte Korrigo
Nouveau projet d'habitat participatif
La nature en ville : un mouvement en marche
Transports scolaires

11 📁 Dossier

La commune fait sa révolution climatique

16 🏘 Intercommunalité

Nouvelles poubelles dans nos cuisines
Application «Ici Rennes»
Dispositif «Sortez en bus»
Programme d'économies d'eau

18 ✍ Le mag

Souvenir Louison Bobet
Tournoi de tarot par l'excuse Castelnodaise
Ouverture d'un nouveau cabinet infirmier
Séances d'activités physiques adaptées
Portes ouvertes du Quai de la Seiche

20 🎨 Culture / Médiathèque

Ouverture de la saison culturelle
Exposition et concours photos
Renc'art de rue : la programmation
Les rendez-vous de la médiathèque

23 📧 Communication

Installation du pictogramme «Handicap Invisible»

23 📄 Expression de l'opposition

24 📅 Agenda

Édito



Chères Castelnodaises, Chers Castelnodais,

Le samedi 13 janvier 2024, lors de mes vœux et ceux des élus de la commune à la population, aux associations et aux acteurs du développement économique, j'ai porté dans mon discours une note positive, une note volontariste et une dernière de solidarité en direction de l'ensemble des Castelnodaises et Castelnodais dès le plus jeune âge.

Toutefois, je devais m'arrêter brièvement sur les 3 dernières années. Un mandat compliqué qui ne nous a pas épargné. Nous sommes conscients des défis budgétaires auxquels nous sommes confrontés, mais nous sommes déterminés à les surmonter avec rigueur et pragmatisme. Chaque euro dépensé sera scruté avec attention, dans le but de garantir une gestion financière saine et équilibrée, tout en investissant judicieusement dans des projets qui favorisent le développement durable et le bien-être de nos concitoyens.

Depuis le début du mandat, nous avons traversé la crise due à la covid, nous subissons encore l'inflation galopante par la flambée des coûts de l'énergie, nous avons pris en compte la revalorisation des salaires des fonctionnaires imposée par l'Etat et nous améliorons la qualité des repas malgré l'inflation galopante des denrées alimentaires, ... Au total, c'est un peu plus de 450 000€ de frais de fonctionnement pour notre collectivité.

Pour l'investissement, c'est la même chose. Pour exemple, suite à l'augmentation des coûts des matériaux pour le futur Accueil de Loisirs et l'extension de l'école du Petit Prince, nous constatons une hausse de 484 000€ TTC entre l'estimation initiale et l'avant-projet du futur Accueil de Loisirs.

Malgré cela nous avons gardé toute notre engouement, toute notre énergie pour faire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche une ville plus verte et agréable à vivre. Le pessimisme ne permet pas d'avancer et nous continuons de cheminer, d'innover, d'investir pour les Castelnodaises et les Castelnodais. Fin mars, les élus devront voter un budget en équilibre, ce qui est de plus en plus compliqué pour nos collectivités. Grand nombre de communes a fait le choix à contre cœur d'augmenter les impôts.

Notre politique basée sur le lien social, la proximité, l'Aller-Vers permet de tisser des relations, de mieux se connaître, de partager et de se comprendre. Nous continuerons de renforcer toutes actions culturelles, sportives, sociales, participatives et tous services favorisant le bien vivre ensemble afin que perdure le bien-être des habitantes et habitants.

Notre ambition écologique dans l'ensemble de nos projets se poursuit. Nous lancerons des études et des travaux pour gagner en économie d'énergie mais aussi en produisant nous-même et nous continuerons d'installer la verdure dans la ville. Notre ambition est simple, nous devons penser durable ! Après tant d'années d'inaction, nous commençons à rattraper le temps perdu.

Une ville plus verte et agréable à vivre ! Cette phrase souvent utilisée n'est pas une simple phrase et vous avez pu constater les réalisations sur le terrain. Ensemble, citoyens, élus et acteurs locaux, nous avons le pouvoir de façonner l'avenir de notre commune. Soyons les artisans d'un monde plus vert, plus juste, et plus durable. Notre commune a un rôle à jouer dans la transition écologique et sociale et nous sommes résolus à relever ce défi avec détermination et solidarité.

Bien Cordialement,

Sébastien GUÉRET
Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Le Castelnodais

Magazine bimestriel édité par la Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (02 99 05 20 00). 4600 exemplaires. Diffusion gratuite / www.ville-noyal-chatillon.fr Suivez-nous sur  

• **Directeur de la publication** : Sébastien Guéret

• **Adjointe à la communication** : Valérie Le Boulter

• **Rédaction et mise en page** : Léa Moreau et Chloé Quinquenel avec la participation des services municipaux

• **Impression** : Imprimerie du Rimon

11, rue des Bintinais, Noyal-Châtillon-sur-Seiche

www.imprimeur-rennes.fr

Dépôt légal à parution. Imprimé avec des encres végétales sur papier RECYTAL OFFSET RECYCLÉ.



Inscriptions dans les écoles publiques

Les inscriptions des enfants nés en 2021 ou nouvellement arrivés dans la commune sont ouvertes. Elles sont à effectuer prioritairement avant la fin du mois de juin 2024.

Pour les enfants de 2022, le dossier doit être déposé avant le 26 avril : le nombre de places en Toute Petite Section (TPS) étant très limité, nous ne pouvons garantir aucune inscription. La procédure d'inscription est en grande partie dématérialisée, avec un **rendez-vous** final en Mairie. Si vous rencontrez des difficultés avec le numérique, il est possible de constituer le dossier en Mairie, sur rendez-vous.

✉ pej@ville-noyal-chatillon.fr ☎ 02 99 05 20 11

RAPPEL DES RÈGLES DES TRAVERSÉES PIÉTONNES

Depuis quelques mois, nous constatons des infractions régulières concernant la circulation sur la commune, notamment au niveau des traversées piétonnes rue de Vern.

Pour la sécurité de toutes et de tous, nous vous rappelons qu'il est interdit de doubler au niveau d'un passage piéton et ce malgré une circulation

souvent dense aux heures de pointe.

Aussi aux heures de pointe Rue François Chapin, merci de ne pas emprunter le parking de la salle Louis Texier et ainsi laisser place aux familles qui déposent leurs enfants à l'école Saint Amand.

Prenons notre mal en patience !

Transports scolaires : préparez la rentrée 2024

Pour cette rentrée scolaire, la commune bénéficiera de 5 lignes de transport scolaire pour assurer le déplacement des élèves vers les établissements secondaires de Rennes Métropole. Les lignes concernées sont TS1, TS3, TS52, TS82, et 212 (desservant le lycée de Bréquigny). Ces lignes peuvent être sujettes à des modifications annuelles. Pour rester informés des changements, consultez le site du STAR dès l'été.

Pour tout renseignement, le service Direction de la Mobilité et des Transports est joignable au ☎ 02 99 86 64 70. Pour toute demande concernant la rentrée de septembre, il est conseillé de prendre contact avec le service, au cours du 1er trimestre de l'année civile.



Les actus du CCAS

Sortie Aquatic

LE MARDI 16 AVRIL 2024, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Noyal-Châtillon-sur-Seiche organise un après-midi à l'Aquatic de Saint-Grégoire, l'occasion pour les seniors de profiter des bienfaits de l'eau et de plonger dans un bain de bien-être ! Le tarif varie entre 13 et 23€, selon le plafond de ressources en vigueur.

Vous avez plus de 65 ans et vous êtes intéressé·e ?

Contactez le CCAS ☎ 02 99 05 20 14.

Sortie culturelle

Le CCAS vous propose une visite guidée du Parlement de Bretagne le 25 AVRIL 2024. La sortie est ouverte à tous et à toutes et le transport sera assuré par le CCAS. La priorité sera donnée aux personnes déjà inscrites sur la première sortie.

 **Départ : 13h30 parking à l'espace Louis Texier**
Retour : vers 16h45 à Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Contactez le CCAS ☎ 02 99 05 20 14.

Élections européennes le dimanche 9 juin 2024

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les élections européennes ont lieu tous les 5 ans et visent à désigner au suffrage universel direct à un tour les 81 députés du Parlement européen. Au total, le Parlement comptera 720 membres en 2024.

COMMENT VOTER ?

Vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité. Il est conseillé d'avoir votre carte d'électeur.

DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

À la Mairie de votre domicile jusqu'au vendredi 3 mai ou en ligne via le service public jusqu'au mercredi 1^{er} mai.

VOUS AVEZ DÉMÉNAGÉ SUR LA COMMUNE ?

Vous devez informer la Mairie de votre nouvelle adresse pour éviter une radiation des listes.

PROCURATION :

Si vous êtes absent le jour du vote ou si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place. Pour cela, vous devez faire une procuration. Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote.

Comment faire ?

- En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr, qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie.
- En se rendant directement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou au Tribunal judiciaire. Vous pouvez en amont télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration.
- À noter, depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.



LA MAIRIE

RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Les jours de scrutin engendrent une forte mobilisation de votre commune, qui peut avoir des difficultés à composer les bureaux de vote. Si vous souhaitez être assesseur ou participer au dépouillement, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la Mairie  **02 99 05 20 00**.

Rue de Rennes : travaux en cours, commerces toujours ouverts

Du lundi 8 janvier jusqu'au vendredi 29 mars 2024, des travaux majeurs de déplacement des réseaux et de réfection de la chaussée ont lieu rue de Rennes, entre le rond-point de Longford et la RD34. Ces travaux imposent une interdiction de circulation dans les deux sens sur cette portion de rue.

Malgré cette période de travaux, **les commerces locaux restent ouverts** pour servir les castelnodais•e•s. Que vous ayez besoin de vos articles préférés à Des Pépites dans le dressing, de services bancaires au Crédit Mutuel de Bretagne, ou de découvrir de nouveaux vins chez CAVAVIN, vous pourrez toujours compter sur ces commerces pour répondre à vos besoins.



Une nouvelle date de formation aux gestes de premiers secours

à destination de la population



La Mairie organisera le 17 avril prochain une nouvelle session de formation PSC1 – gestes de premiers secours dans les locaux de la Protection Civile, au 8 rue Lavoisier.

Cette formation, d'une durée d'une journée est prise en charge à 50% par la Mairie et en intégralité pour les étudiant•e•s et les demandeur•euse•s d'emploi.

 **9h00 à 17h00**

 **Prix : 25 € par participant•e, gratuit pour les demandeur•euse•s d'emploi et les étudiant•e•s**

Pour vous inscrire, contactez le service ressources humaines de la commune :

 **02 99 05 20 03**

Le CCAS recherche ses futurs chauffeurs bénévoles pour son minibus !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) lance un appel à tous ceux et celles qui souhaitent apporter leur contribution à la mobilité en devenant chauffeurs ou conductrices bénévoles pour son MINIBUS.

Cette initiative vise à offrir un service de transport aux personnes âgées de plus de 65 ans, facilitant ainsi leurs déplacements et leur participation aux activités de la vie quotidienne.

Le minibus du CCAS assure le déplacement des aînés dans différents contextes, que ce soit pour se rendre à des rendez-vous médicaux, faire des courses, participer à des activités sociales ou tout simplement pour maintenir le lien social en favorisant les rencontres entre seniors. Cependant, pour que ce service puisse continuer à fonctionner de manière optimale, le CCAS a besoin de conducteurs bénévoles.

Que vous soyez disponible de façon régulière ou ponctuelle, que ce soit pour une journée complète

ou une demi-journée, le CCAS vous invite à rejoindre son équipe de conducteurs. Les plages horaires sont flexibles, s'étendant du lundi au vendredi entre 9h et 17h (avec une pause méridienne), afin de convenir au mieux à vos disponibilités. Aucun permis spécifique n'est requis. Ainsi, tout citoyen désireux de partager un peu de son temps et de son énergie peut devenir chauffeur. L'essentiel est d'aimer le contact avec les gens et de vouloir apporter son soutien à la communauté.

Si vous êtes intéressé.e par cette initiative, n'hésitez pas à contacter le CCAS.

Pour vous porter volontaire ou obtenir davantage d'informations, **contactez le CCAS** ☎ **02 99 05 20 01**

Départ en retraite de Catherine Bouthemy, responsable du service Vie Scolaire

Après 30 ans passées dans les effectifs de la collectivité, Catherine Bouthemy a pris sa retraite en janvier.

Son rôle était de faciliter la mise en place des idées et des projets des animateur·rice·s ainsi que d'organiser l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles lors des différents temps périscolaires (matin, midi et soir). Catherine accompagnait également les agents et agentes de son service dans leur professionnalisation sur le terrain ainsi qu'au travers de formations régulières.

Au quotidien, Catherine avait pour objectifs de toujours rester positive et de se donner les moyens d'aller au bout des projets. Elle prenait souvent pour exemple l'image de la graine que l'on sème et que l'on laisse pousser.

Sa carrière au sein de la collectivité a été marquée par des évolutions importantes, notamment la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Durant toutes ces années, Catherine a vécu une très belle aventure humaine, tant professionnelle que personnelle. Entre humour, joie de vivre et un fort investissement dans son travail, elle laissera une véritable empreinte à Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

Aujourd'hui, elle va pouvoir se consacrer pleinement à ses loisirs et poursuivre son investissement au sein de la ville de Bourgbarré, où elle est élue depuis 1995.

Le Maire, l'ensemble de l'équipe municipale ainsi que ses collègues souhaitent souligner son engagement au sein du service Vie Scolaire, qu'elle a su structurer et faire évoluer au cours d'une carrière riche et dynamique.

Nous lui adressons nos plus sincères remerciements et lui souhaitons une heureuse retraite !



Budget participatif : les projets lauréats

La première édition du Budget Participatif est close. Le comité Budget Participatif a désigné les lauréats dont le projet a été retenu après le dépouillement des votes des habitants exprimés sur la plateforme numérique de la commune ou par bulletin papier en mairie.

Pour rappel, 6 projets ont été déposés, dont 4 ont été sélectionnés pour être soumis au vote. Les 2 projets non retenus ne répondaient pas aux critères définis par le règlement. Les projets qui ont fait l'objet du vote concernaient :

- l'installation de stationnements pour les vélos
- une aire de jeu adaptée aux enfants de moins de 3 ans
- la création d'une association de jeux de société
- l'installation de bancs

Il était demandé de voter pour 3 projets en les classant par ordre de préférence. L'établissement du résultat s'est fait en attribuant 3 points au premier choix puis 2 points et enfin 1 point pour le 3ème choix. Le total des points reçus par chacun des projets déterminant le classement. 202 personnes ont participé à ce scrutin.

Voici les résultats :

1er avec 344 points : construction d'une aire de jeux pour les enfants de moins de 3 ans

2ème avec 273 points : installation de bancs

3ème avec 265 points : installation d'un stationnement pour les vélos

4ème avec 246 points : création d'une association de jeux de société

Ce sont donc les projets concernant **l'aire de jeux et l'installation de bancs** qui sont retenus puisque ceux-ci rentrent dans le budget total alloué de 20 000 €. Viendra ensuite le temps de la mise en œuvre qui se fera en lien avec les porteurs de projet et le service technique de la mairie.

Que peut-on dire de cette première édition ?

Six projets ont été déposés, mais il est possible de faire mieux à l'image d'autres communes de la métropole. La démarche est aujourd'hui lancée auprès des castelnodais-e-s. La participation au vote est modeste mais ne demande qu'à être stimulée. Une réflexion sera engagée pour faire connaître la démarche et inciter chacun-e à proposer des projets et à voter.

L'effort de communication doit avoir pour objectif d'atteindre toute la diversité sociale de la commune afin de sensibiliser chacun.e à l'intérêt du budget participatif.

Prochaine édition

Nous pensons déjà à la prochaine édition. Si, dès à présent, vous avez un projet ou même une simple idée, vous pouvez y réfléchir et prendre contact pour en discuter avec **Michel Bourtourault, délégué à la démocratie participative**.

Appel à contribution au comité Budget Participatif

Ce comité est constitué d'élus et d'habitants de la commune. Il contribue à la rédaction du règlement, étudie la recevabilité des projets, assure le bon déroulement de la démarche et réalise le retour d'expérience afin d'apporter des améliorations aux différentes étapes.

Si vous êtes intéressé-e-s, n'hésitez pas à vous signaler auprès de la mairie.

Pour échanger autour du budget participatif, vous pouvez contacter le ☎ **02 99 05 10 21**



Des repas à thèmes pensés et confectionnés par Stéphane, Touria et Oghosa !

Depuis septembre 2018, la commune s'est dotée de sa propre équipe de restauration afin de proposer toute l'année des repas variés aux enfants.

Trois agents municipaux confectionnent chaque jour les menus, avec comme exigence la qualité et la fraîcheur. Des objectifs qui s'inscrivent dans le cadre de la loi EGALIM, qui impose des quotas stricts en matière de labels qualité et de bio. Stéphane POIRIER, Chef-cuisinier, et son équipe, répondent à ce titre au-delà des exigences prévues : «*La Cuisine Centrale intègre aujourd'hui 64% de produits dits à labels, dont 23% de Bio. Les familles et les enfants apprécient visiblement les repas proposés puisque de 480 couverts en 2018, nous sommes passés à 700 enfants demi-pensionnaires à ce jour.*».

Afin d'éveiller les papilles des enfants, la restauration collective a par ailleurs renforcé les propositions de repas originaux voire insolites. Un repas toutes les trois semaines s'inscrit désormais dans une thématique choisie en collaboration avec les équipes périscolaires, qui développent de nouvelles animations. Au cours des dernières semaines, les enfants ont pu s'aventurer dans un tour du monde gustatif : «*Nous avons proposé notamment un repas égyptien, avec un gâteau Oum-Ali. Il s'agit d'un pudding préparé à base de viennoiseries typiques. Les enfants ont également goûté à un plat Indien, le Dhal, constitué de riz basmati, de lentilles corail, de tomates et de lait de coco.*», nous précise Stéphane POIRIER.

La seconde partie de l'année scolaire 2023-2024 sera consacrée aux pays qui participeront aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Si les menus restent à ce jour secrets, Stéphane et son équipe promettent un passage par l'Australie, la Thaïlande, le Brésil ou encore la Grèce.



Déploiement de la carte KorriGo sur les circuits scolaires BreizhGo

Depuis le mois de janvier, la région Bretagne dote progressivement d'une carte KorriGo les 100 000 élèves transportés chaque jour sur les lignes et circuits scolaires. Une première phase importante de déploiement sera réalisée dans les prochaines semaines auprès de l'ensemble des élèves empruntant les circuits dédiés uniquement aux scolaires. Puis, à l'instar de ce qui est fait en Ile-et-Vilaine, la carte KorriGo viendra équiper les cars des lignes interurbaines du réseau BreizhGo dans les mois à venir.

((Rendez-vous sur BreizhGo.bzh pour plus d'informations



Projet d'Habitat Participatif

5 à 7 appartements du T2 au T4 !

 Quartier de l'Isle



Plan non contractuel

L'habitat participatif :

- ➔ C'est la **co-construction** d'un projet immobilier animé par **des valeurs communes de solidarité, d'entraide, d'éco-responsabilité et de mutualisation** entre les habitants.
- ➔ C'est un **engagement personnel** : **participez à l'élaboration de votre logement mais aussi des espaces collectifs** contribuant **au bien-vivre ensemble**, en intégrant une dimension participative à votre achat.
- ➔ C'est la **possibilité de** :
 - Concevoir des logements aux besoins et aux goûts de chacun
 - Prévoir des espaces communs pour créer des lieux de vie
 - Faciliter le bien-vivre ensemble.

Le projet se construit avec l'arrivée des premiers foyers.



La COOP de CONSTRUCTION recherche de nouvelles personnes toutes générations intéressées pour rejoindre cette aventure.

Une question, un renseignement sur l'habitat participatif ?



**COOP de
CONSTRUCTION**
PROMOTEUR • CONSTRUCTEUR

Contactez-nous
02 99 35 01 35



Dossier

La commune fait sa révolution climatique

C'est indéniable, le climat se réchauffe. Pour y faire face, Noyal Chatillon sur Seiche dispose heureusement de nombreux atouts, sur lesquels va s'appuyer son plan d'action.

En 2050, la commune pourrait connaître jusqu'à 77 journées de canicule par an, contre 30 en moyenne actuellement. Un chiffre issu du projet « Demain, quel climat sur le pas de ma porte » réalisé par l'Agence France Presse (AFP) en lien avec Météo France. Cette hausse ne se réalisera pas d'un coup dans 25 ans, elle a déjà commencé. C'est pourquoi les derniers rapports du Giec (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) insistent désormais sur la nécessité d'adaptation au changement climatique, dont les effets se font déjà sentir.

Heureusement, pour y faire face, la commune a des atouts notables. Elle dispose d'espaces naturels importants et préservés que sont les parcs

de la Seiche. En outre, malgré sa proximité avec Rennes, elle a su conserver une ceinture verte entre elle et la ville de Rennes, comme en témoigne l'activité agricole, toujours importante à Noyal Chatillon.

Ces points forts doivent désormais être renforcés par une politique ambitieuse en matière de lutte contre le réchauffement climatique et d'adaptation. Cette contrainte peut devenir une opportunité. Celle de mettre en place une ville encore plus agréable à vivre, avec des déplacements facilités et un confort accru dans les bâtiments communaux. Un travail a été engagé par la collectivité il y a plusieurs mois sur le sujet, dont nous vous présentons les premiers résultats dans ce dossier.



Plusieurs arbres ont été plantés à l'occasion du Verger des Naissances ce 17 février

La nature en ville, un mouvement en marche

Le dernier secteur de l'Ecoquartier de l'Isle est prêt pour accueillir ses nouveaux habitants et habitantes qui s'installeront progressivement ces 3 prochaines années au rythme des chantiers de constructions. Une fois les valises posées, ces familles profiteront pleinement des espaces naturels et paysagers qui ont été imaginés par les différents concepteurs APM ; ABE et IAO Senn et mis en scène par les sociétés Colas et Jourdanière Nature.

En quelques chiffres, ce sont près de 15 000 m² engazonnés, 1000 m² de prairies fleuries et ses milliers de plantes mellifères participant de la pollinisation des fruitiers, 4000 m² de massifs arbustifs ou encore les quelques 220 arbres plantés qui constituent l'armature paysagère de l'Eco-quartier, en continuité des secteurs 1 et 2 déjà aménagés.

Ces ilots de fraîcheur sont devenus essentiels à l'heure du réchauffement climatique et particulièrement en ville où la nature redevient un allié de poids pour nos concitoyen·e·s les plus exposés et les plus fragiles. Initialement pensée pour accueillir des événements de taille, **la Place Antoine de Saint-Exupéry** (partie Est) prend également un nouveau visage avec ses très beaux arbres de Judée, ses liquidambars styraciflua, ses muriers blancs, ses chênes verts, ses érables de Freeman et ses quelques 200m² de massifs plantés.

Investir dans la «Nature en ville» c'est concilier bien-être et usage ; La Piste cyclable est ainsi rendue plus lisible, les traversées piétonnes seront mieux identifiées pour les populations scolaires notamment, les commerces ainsi que le marché Bio (hebdomadaire) que nous souhaitons installer bénéficieront d'un cadre privilégié et abrité en période estivale.

Enfin, les fosses arbustives capteront le ruissellement en surface et participeront de l'infiltration des eaux pluviales ; autre enjeu majeur pour la ressource en eau potable. L'économie circulaire est également au cœur de nos politiques. Ainsi, les quelques 220m² de dalles retirées seront réemployées pour le futur parvis de l'ALSH dont la livraison est fixée à fin 2025 ce qui diminue le coût de l'aménagement.



Le dernier secteur de l'Ecoquartier de l'Isle est prêt pour accueillir ses nouveaux habitants et habitantes qui s'installeront progressivement ces 3 prochaines années

Un plan résilience climat pour guider l'action

Une feuille de route a été établie en 2023 sur les transformations nécessaires de la commune pour s'adapter au réchauffement climatique. Un plan qui aborde tous les aspects de la politique locale et qui s'étalera sur plusieurs années.

Depuis plusieurs mois, élus et fonctionnaires travaillent conjointement sur les conséquences du réchauffement climatique pour Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Avec un constat : une nécessité d'adapter notre commune, qu'il s'agisse de ses espaces publics, ses bâtiments ou encore sa fourniture d'énergie. Il en résulte un plan résilience climat, qui fixe le cap de la politique communale pour les années à venir.

Il se décline à travers une série de mesures, qui touchent tous les domaines de la politique locale (mobilité, énergie, logements, aménagement...). Ce plan doit permettre d'améliorer la qualité de vie à Noyal-Châtillon sur Seiche, en transformant ses infrastructures, mais aussi en donnant des outils au secteur privé pour faire de même. Il nécessitera des investissements lourds, dans un contexte déjà contraint pour les finances communales. Mais il s'agit d'un engagement et d'une conviction politique : celui de la nécessité de transformer notre commune pour l'adapter aux évolutions du climat et la rendre plus agréable à vivre.



Transformation des cours d'école

Les canicules ne se limitant pas aux 2 mois de vacances d'été, les cours d'écoles de la commune nécessitent aussi une évolution, pour laisser plus de place au végétal. Une transition déjà opérée par plusieurs communes de Rennes Métropole avec succès. C'est pourquoi, un travail de concertation va être mis en place dans les prochaines semaines, avec les professionnels de l'école du Char Perché, les parents d'élèves et les enfants. Objectif : définir ensemble la manière dont doivent être réaménagées ces cours, qui accueillent un public particulièrement sensible à la chaleur. A l'occasion du projet de création du nouvel ALSH, la cour des maternelles de l'école Le Petit Prince sera transformée en cour oasis.

Rénovation des bâtiments communaux

Pour éviter de trop subir les aléas climatiques et notamment les périodes de canicule, les bâtiments de la commune doivent évoluer. C'est pourquoi un audit est lancé, en ce début d'année, sur les sites les plus fréquentés : écoles, salles de sport, pôle enfance... Il doit aboutir à un plan de rénovation de ces différents équipements sur plusieurs années. Objectif : les rendre moins dépensiers en énergie l'hiver et moins sensibles à la chaleur l'été.

Ce modèle doit s'appliquer aux nouveaux bâtiments réalisés par la commune. C'est pourquoi le futur ALSH sera réalisé avec une conception bioclimatique et des matériaux biosourcés. Un équipement exemplaire sur le plan écologique donc, mais surtout avec des performances optimales au niveau énergétique.



Le futur ALSH (Accueil de loisir)

Moins de bitume, plus de végétation !

La commune va progressivement désimperméabiliser ses espaces publics pour laisser plus de place aux arbres et à la végétation en général. De quoi diminuer la température de ces lieux en été.

Avec des températures dépassant parfois les 40° au soleil l'été, les espaces publics bitumés ont tendance à se transformer en poêle à frire. C'est pourquoi, la première mesure du plan résilience climatique consiste à végétaliser ces lieux très fréquentés. Pour éviter le recours systématique au goudron, les espaces de parking laissent ainsi progressivement la place à des pavés laissant passer végétation et eaux de pluie. Une logique qui doit s'appliquer partout dans la commune : retirer le bitume qui dégage beaucoup de chaleur l'été, au profit de la végétation.

Illustration de ce phénomène, la place St Exupéry (face à l'école du Petit Prince), qui a connu une évolution marquante. Conçue par l'ancienne municipalité comme un espace très minéral et sans ombre, elle laisse désormais la place à des plantations d'arbres qui doivent protéger du soleil l'été et ainsi diminuer la température ressentie.

Ces travaux sont effectués dans le cadre de l'enveloppe budgétaire initiale de la ZAC et donc sans dépenses supplémentaires. 48 000 € pour la plantation d'arbres et la végétalisation et 36 000 € pour la voirie. De plus, ce sont quelques 220m² de dalles retirées qui seront réemployées pour le futur parvis de l'ALSH livré fin 2025, ce qui permettra de réduire le coût de l'aménagement de 31 700€.

Ces plantations vont se poursuivre dans les espaces publics de la commune dans les prochaines années, notamment grâce au programme « Villes et villages fleuris » qui ne vise pas que l'embellissement de Noyal-Châtillon. Les parcs sont aussi concernés, à l'image de la forêt implantée au sud de la Seiche, à proximité des jardins partagés, aujourd'hui à l'état de jeunes pousses. Ces lieux seront des refuges pour les étés caniculaires à venir, quand les logements deviendront plus difficiles à fréquenter en journée. Alors aux arbres citoyens !



La végétalisation de la place Antoine de Saint Exupéry a débuté



850 arbres plantés
depuis 3 ans



170 000 € consacrés
aux espaces verts en
2024

Photovoltaïque, géothermie... une transformation des sources d'énergie

Noyal-Châtillon-sur-Seiche va progressivement passer aux énergies renouvelables, en les installant sur ses bâtiments, mais aussi dans l'espace public. Une démarche vertueuse mais aussi source d'économies.

Comme tous particuliers, la commune a été durement touchée par la crise énergétique de 2022. L'augmentation continue des coûts du gaz et de l'électricité pèse sur les finances publiques, ce qui oblige d'autant plus la collectivité à faire sa mutation en matière énergétique. Cela passe par la mise en place de nouvelles sources d'énergie, plus durables et plus vertueuses.

C'est pourquoi, la commune prévoit l'installation progressive de panneaux solaires sur plusieurs équipements. Le premier concerné devrait être la salle Raymond Perrin, dont la structure a été renforcée lors de la réfection de la toiture. Une telle installation est également anticipée sur le toit du futur ALSH, avec à chaque fois une boucle d'auto-consommation.

Les parkings publics également mis à contribution

En parallèle, la commune travaille sur l'installation d'ombrières sur ses parkings publics. Ce système, déjà visible dans des communes voisines comme

Orgères, permet d'optimiser ces espaces. Ils peuvent en effet garder leur fonction initiale, tout en produisant de l'énergie. Ces ombrières peuvent être couplées à l'installation de bornes de recharge électrique, qui doivent progressivement se développer à Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

Au delà de la production d'électricité, l'ambition porte aussi sur l'évolution des modes de chauffage, qui se font aujourd'hui principalement au gaz. L'objectif est de passer à une énergie décarbonée, à l'image du futur accueil de loisirs, qui bénéficiera d'un système de géothermie pour se chauffer. Pour les bâtiments existants, des études préalables doivent permettre d'identifier quels systèmes seront les plus pertinents pour remplacer les chaudières actuelles, une fois que celles-ci seront hors d'usage. Une logique qui est donc à la fois écologique et économique, car ces investissements devraient permettre de baisser les factures énergétiques de la commune.

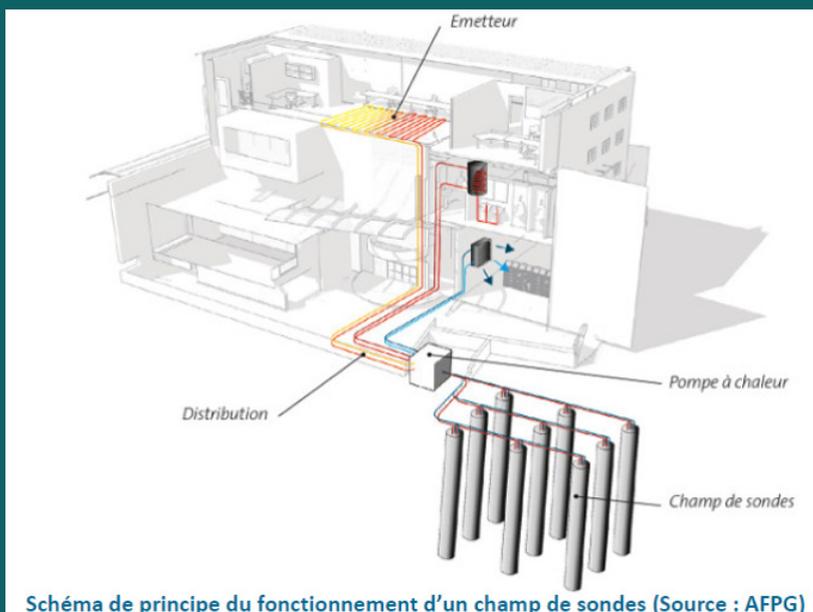


Schéma géothermie du futur ALSH



Des panneaux solaires ont été installés au stade Paul Gouverneur

Augmenter les économies d'énergie avec un meilleur pilotage

Depuis le début de la crise énergétique de 2022, les usagers des bâtiments communaux (associations, habitants, fonctionnaires...) ont fait de nombreux efforts pour baisser les consommations. L'impact est cependant limité par un fonctionnement parfois trop complexe des équipements. C'est pourquoi la commune prévoit l'installation d'outils de domotique, fixés parmi les priorités du budget 2024. Ils doivent permettre d'obtenir des relevés plus fins et plus réguliers des consommations, mais aussi piloter à distance un maximum de bâtiments communaux, de façon centralisée. De quoi permettre de gagner en efficacité et donc d'augmenter les économies d'énergie.

Faciliter les mobilités douces

Si le réseau express vélo permet d'atteindre Rennes plus facilement à vélo, il reste à faire de même au sein de la commune. L'objectif est ainsi de faciliter l'usage des mobilités douces au sein de Noyal Chatillon, afin d'encourager leur pratique. Pour ce faire, un plan de circulation doit être élaboré par la commune, avec des aménagements quand cela est possible, en lien avec Rennes Métropole. Les cyclistes doivent aussi progressivement bénéficier de plus de parking vélo, et de meilleure qualité, une fois arrivés à destination. Ces infrastructures permettront ainsi de rendre les 2 roues plus efficaces pour se déplacer au sein de la commune, en permettant de se garer au plus près des équipements (école, salle de sport, médiathèque...).



La piste cyclable vers Saint-Erblon

Tester de nouvelles formes d'habitat



Un exemple de ces nouvelles formes d'habitat aux Hameaux Légers de Saint-André-des-Eaux (22)

La commune doit concilier plusieurs injonctions de l'État : construire des logements, pour faire face à la crise dans ce domaine, tout en respectant les objectifs de la loi Zéro Artificialisation Net (ZAN). Pour cela, il est nécessaire d'innover avec de nouvelles formes d'habitats. Il peut s'agir d'habitats participatifs, où la taille de chaque logement est réduit au sein d'un quartier, mais avec des espaces communs, comme une buanderie ou un espace collectif pour accueillir des amis. Pour aller plus loin, plusieurs communes en Bretagne testent le principe de l'habitat réversible. Il permet l'installation de constructions sans artificialiser les sols. Ils sont donc démontables voire transportables, à l'image des tiny-house. Des solutions que la commune souhaite étudier, afin d'éviter la bétonnisation à outrance.

Une nouvelle poubelle arrive dans nos cuisines !

Majoritairement composés d'eau, les déchets alimentaires déposés dans les ordures ménagères sont aujourd'hui incinérés après avoir été transportés dans les camions de collecte. Ils pourraient pourtant être valorisés en compost ou en énergie ! La loi « Anti-gaspillage pour une économie circulaire » de 2020 impose d'ailleurs aux collectivités de mettre en place une solution de tri pour les déchets alimentaires au 1^{er} janvier 2024.

Plusieurs solutions seront proposées dans la métropole rennaise au cours des prochains mois : le compostage individuel pour tous les habitants en maison, le compostage partagé ou encore la collecte pour les immeubles quand le compostage ne sera pas possible.

Des enquêtes sont actuellement effectuées par les services de Rennes Métropole pour établir la liste des immeubles qui seront « adaptés » au compostage partagé et ceux qui ne pourront pas accueillir d'aire et qui basculeront alors en collecte. La métropole mettra progressivement en place chacune des solutions sur la commune entre la fin 2024 et le début de l'année 2025.

À noter : les professionnels sont desservis en collecte en bacs roulants individuels sur tout le territoire. Pour ceux qui le souhaitent, un accompagnement au compostage est également possible. Contact : biodechets@rennesmetropole.fr.

Plus d'infos sur : [Metropole.rennes.fr page déchets/ propreté](http://Metropole.rennes.fr/page/déchets/propreté)

Numéro Infos déchets  **0 223 622 622** (remplace le numéro vert 0 800 01 14 31)



Nouvelle appli « Ici Rennes » mode d'emploi

Signaler une anomalie dans une rue, s'informer sur l'actualité des politiques publiques de la Métropole ou de la Ville, consulter les horaires des services publics... La nouvelle application Ici Rennes, lancée en octobre, donne accès à un grand nombre de services utiles au quotidien.

> SIGNALER

Une poubelle qui déborde, un lampadaire en panne... L'application permet de signaler une anomalie sur l'espace public. Il est possible de se géolocaliser, transmettre une photo et s'informer sur le suivi de son signalement, traité sous sept jours.

Hors Rennes, si une demande relève du périmètre de compétence d'une commune, elle lui est transférée.

> CONSULTER

On peut préparer un itinéraire en métro, bus et même à vélo, consulter les adresses et horaires des services

publics (déchèteries, piscines, mairies et maisons de quartier...) et des numéros d'urgence.

> S'INFORMER

Vous avez accès aux actualités sur les politiques publiques métropolitaines et rennaises, et à un agenda des rendez-vous culturels, sportifs, de loisirs. Vous pourrez aussi bientôt choisir de recevoir des notifications utiles : fermetures exceptionnelles de services publics, alertes sur la qualité de l'air...

L'application est téléchargeable gratuitement sur les stores pour Android et Iphone.

Dispositif « Sortez en bus ! » : les spectacles à venir

- **BIRDS ON A WIRE ET L'ONB** le 13 juin 2024 à 20h00 - Réservations avant le 30 mai



Le programme complet du dispositif est disponible en version papier à la Médiathèque La Source et en Mairie, ou en version numérique sur le site internet de la commune.

Contactez **Claire Coignard**, référente du dispositif pour la ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche : [✉ sortez.en.bus@gmail.com](mailto:sortez.en.bus@gmail.com) pour réserver votre spectacle.

Participez à l'élaboration du futur programme d'économies d'eau !

ECODO 
JUSTE L'EAU QU'IL FAUT !

Au premier semestre 2024, la Collectivité Eau du Bassin Rennais va remettre à plat son programme d'économies d'eau ECODO pour définir une stratégie plus ambitieuse. Aujourd'hui, un habitant du bassin rennais consomme en moyenne 32 000 litres d'eau potable par an. L'objectif est de réduire cette consommation d'au moins 10% d'ici 2035 pour pouvoir assurer celle des générations futures. Un groupe d'une trentaine d'habitants est ainsi tiré au sort.

Trois mille abonnés viennent d'être tirés au sort et ont reçu un mail les invitant à manifester leur intérêt pour cette démarche. Vous aimeriez vous aussi échanger avec des habitants de tous âges et de toutes communes sur les solutions à trouver pour réduire les consommations d'eau domestiques ? Ce court questionnaire vous permet de déposer votre candidature : <http://tinyurl.com/concertationecodo>. Aucune connaissance préalable n'est nécessaire pour participer : toutes les informations utiles seront transmises lors des séances de travail, qui seront animées par TMO, un institut d'études rennais indépendant. **Vous pouvez donner un peu de votre temps 2 soirées sont prévues début 2024 : Les mardis 12 mars et 2 avril.**

NG **THERMIQUE**
Plomberie • Chauffage • Climatisation



06 40 53 85 09

ng.thermique@gmail.com

Noyal - Chatillon - sur -Seiche

Si vous souhaitez réserver un encart publicitaire dans notre magazine,

contactez-nous :

communication@ville-noyal-chatillon.fr



**Concept
Garden**

Aurélien THOMAS

L'alliance du Minéral & du Végétal

PAYSAGISTE, CRÉATEUR DE PARCS ET JARDINS

**MAÇONNERIE DE JARDIN
CRÉATION D'ESPACES VERTS
ENTRETIEN DES JARDINS
CONSTRUCTION DE PISCINE**

Suivez nous sur  et 

06 18 00 73 18 - 35230 NOYAL CHATILLON S/SEICHE

www.conceptgarden.fr - conceptgarden35@gmail.com

Kastellann, le coin des créateurs

*Des cadeaux
pour tous!*



NOYAL-CHÂTILLON-
SUR-SEICHE (35)

Ouvert

Les mardis et jeudi de 14:30 à 19:00
Les mercredis, vendredis et samedis
de 10:00 à 13:00 et de 14:30 à 19:00
Les dimanches de 10:00 à 13:00

**Votre boutique de créateurs
8, rue des Potiers
à Noyal Chatillon sur Seiche.**

Votre boutique « Kastellann, le coin des créateurs » accueille toute l'année plus d'une vingtaine de créateurs, artistes et artisans.e.s pour vous proposer un choix varié de créations : Céramique, arts de la table, décoration, bijoux, cosmétiques, papeterie, accessoires hommes femmes, enfants et bébés, produits locaux... et bien d'autres !

Chaque création est créée en France par des mains de passionné.e.s et plus particulièrement en Ile et Vilaine pour plus de 95% des propositions.

Ne ratez pas une occasion de les découvrir !

Souvenir Louison Bobet

Au printemps 1982, plusieurs milliers de personnes se retrouvaient à Noyal-Châtillon pour honorer lors de son jubilé l'ancien champion des années 60 lors de son Jubilé : Louison BOBET. Dans cette foule figuraient une trentaine de «vieilles gloires» venues se remémorer leurs carrières. Louison, malade, décédait l'année suivante et la création d'une épreuve élite à son nom vit le jour en 1984. Cela fait donc 40 ans que chaque année, le «souvenir Louison Bobet» dynamise Noyal-Châtillon-sur-Seiche, ce qui pourrait le faire rentrer dans «le patrimoine immatériel de la commune». L'ACNC espère que les bonnes relations entretenues avec les partenaires permettent de viser un 50ème anniversaire. En effet, organisation matérielle (aménagement urbains et transports) ainsi que moyens financiers et humains (recrutement de bénévoles notamment) sont les enjeux auxquels l'ACNC doit veiller. L'association compte sur le soutien de toutes et tous.

Le samedi 9 mars 2024 : 39^{ème} SOUVENIR LOUISON BOBET « Élite Openl »

On peut penser que le plateau de coureurs sera relevé car beaucoup souhaiteraient l'accrocher à leur palmarès. Le départ de l'épreuve de 162 kms sera donné à Noyal-Châtillon à 13h00. Les coureurs traverseront Saint-Erblon puis Bourgbarré. A la sortie de l'agglomération, ils emprunteront la route du Teilleul en direction de Laillé où ils effectueront 3 tours de 25 kms. Ces boucles passeront par un tunnel sous la route de Nantes avant de rejoindre le « circuit touristique de la Vilaine » jusqu'au sommet de la Halte. Petit crochet vers Bruz puis vers Pont-Péan avant d'escalader la côte de Bout de Lande. De retour à Noyal-Châtillon-sur-Seiche par le même chemin vers 15h15, les concurrents auront encore 8 tours de circuit des « rives de la Seiche » avant de se disputer la victoire. Pour le classement du meilleur grimpeur, la Côte de la Halte de Laillé servira de juge de paix pour l'attribution du titre. Grâce à une liaison radio, les spectateurs pourront suivre en direct le déroulement des courses.

Le dimanche 10 mars 2024 : 36^{ème} TROPHÉE LOUISON BOBET « U19 »

Comme tous les ans, les équipes soucieuses de se faire remarquer dès le début de saison seront présentes en provenance de toute la France. Le départ sera donné sur la place de l'Hôtel de Ville de Chartres de Bretagne à 14h00. C'est après 125 kms sur le même parcours que la veille que la victoire sera jugée après 6 tours de circuit d'arrivée vers 17h15. Comme son nom l'indique, le cyclisme sur route se pratique dans les mêmes espaces que la circulation de chacun où la sécurité, le savoir vivre ensemble, le respect des biens et des personnes doivent être de mise.



ATTENTION, durant ce week-end, la circulation des autos et des bus sera perturbée. Par arrêtés préfectoraux, les déplacements ne s'effectueront que dans le sens de la course et des déviations seront mises en place. Les organisateurs vous prient de les excuser des désagréments causés.



Michaël GILSON / D'Info

Nouveau tournoi de tarot par L'excuse Castelnodaise !

L'équipe de L'excuse Castelnodaise qui compte aujourd'hui 80 adhérent-e-s vous invitent à participer à son 2^e grand tournoi de tarot ouvert à toutes et à tous le samedi 16 mars 2024 à 14h00 à l'espace Louis Texier.

Il sera possible de s'inscrire sur place de 13h00 à 13h45 (places limitées à 120 personnes) pour un montant de 10 € par personne dont 80% sera redistribué en espèces ou en lots. Tout au long de l'après midi, un service de restauration rapide et buvette sera également proposé sur place.



Ouverture d'un nouveau cabinet infirmier

Depuis le 11 mars, les castelnodais-e-s ont accès à un nouveau service de soins de santé avec l'ouverture du cabinet d'infirmière de Marion Le Dall. Ce dernier est situé au 3 square Longford.

Infirmière libérale depuis cinq ans, après plus d'une dizaine d'années en centre hospitalier, Marion Le Dall vient d'ouvrir son cabinet sur la commune. Elle offre une large gamme de soins, comprenant les soins nursing, les injections et vaccins, les débranchements de chimiothérapie, les perfusions, la distribution des médicaments, les prises de sang, les tests Covid et les pansements. Elle peut intervenir directement à domicile, ou sur consultation au cabinet (rendez-vous sont possibles sept jours sur sept, et permanences sur demande pour les prises de sang).

Prise de rendez-vous au ☎ 06 82 88 74 47.



L'association Cécile Étoile propose de l'Activité Physique Adaptée pour les patients atteints de cancer

L'association Cécile Étoile est une structure ayant pour mission la prise en soin du mieux-être des patients confrontés au cancer. Dans le cadre de ses activités, elle propose sur la commune des séances d'Activité Physique Adaptée (APA). Ces séances sont une partie intégrante du traitement contre le cancer. Elles permettent un renforcement des muscles, améliorent le sommeil, favorisent le lien social, réduisent la fatigue et améliorent la qualité de vie des patients. L'association propose 2 séances par semaine le jeudi de 12h à 13h et de 13h30 à 14h30 au gymnase Colette Besson.

Pour tout renseignement complémentaire : ☎ 06 77 68 10 15

🔊 Portes ouvertes au Quai de la Seiche

En janvier de 2022, une poignée de personnes animées par le goût du partage, du lien social, se sont rencontrées autour d'un projet de tiers-lieu, initié par la municipalité, dans le bâtiment situé au numéro 6 de la route de Saint-Erblon. Les bases de l'association « Le Quai de la Seiche » germaient.

L'association naît officiellement en novembre 2022. En Mars 2022, un conseil d'administration de 16 personnes et une gestion collaborative de l'association, un site internet et une page Facebook, un compte bancaire, des journées de nettoyage et de bricolage témoignent de l'énergie et de l'envie de chacun et chacune de faire vivre ce lieu. Après des portes ouvertes au mois de mars, puis trois temps festifs organisés jusqu'en août, le Quai ouvre tous les vendredis soirs et le 1^{er} dimanche du mois depuis le 22 septembre. L'atelier « conversation en anglais », les soirées jeux, les ateliers (« fresque du climat », « voyage sonore, « chant intuitif » etc...), la soirée « chant de marins » plaisent. Le nombre d'adhérent-e-s atteint 225 début 2024. Le théâtre et la chanson s'installent progressivement.

Pour permettre de découvrir ce lieu, de nouvelles portes ouvertes à tous et à toutes sont organisées **le samedi 6 avril de 10h00 à 16h00**. L'occasion d'échanger lors de ce moment où diverses animations sont prévues. Venez visiter, découvrir ce lieu, discuter du présent et surtout du futur avec des adhérent-e-s. 2024 sera l'année de démarrage des travaux qui permettront à terme d'accueillir du public.

Pour connaître l'histoire du Quai de la Seiche, son fonctionnement ou pour adhérer, contactez-les 🌐 sur <https://lequaidelaseiche.fr>



Ouverture de la saison culturelle !

Cette année, le service culture de la ville est ravi de présenter une nouvelle initiative : une soirée d'ouverture pour marquer le début de la saison culturelle. La soirée aura lieu le **vendredi 12 avril à 19h30 à l'espace Louis Texier**, offrant ainsi une opportunité à tous et toutes de découvrir les nombreux rendez-vous culturels proposés d'avril à août.

Pour inaugurer cette nouvelle édition, la compagnie Les Échappés du Bal sera présente pour présenter la programmation de manière conviviale. La soirée se poursuivra avec la représentation du «Bistrot des Curiosités», un spectacle magico-théâtral qui saura captiver le public. Une expérience artistique à ne pas manquer pour démarrer cette saison culturelle en beauté.

Renseignements auprès du service culture :

☎ 02 99 05 20 09 / 07 89 45 99 14

✉ culture@ville-noyal-chatillon.fr



Exposition et concours photos : L'insolite à Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Cette année, le service Culture organise à nouveau son concours photo sur la thématique : **l'insolite à Noyal-Châtillon-sur-Seiche**. Les candidatures sont à transmettre au service culture (culture@ville-noyal-chatillon.fr) jusqu'au 6 mai. Le vernissage de l'exposition aura lieu le 1er juin. Le règlement est consultable sur le site de la Mairie ou de la médiathèque.

La municipalité est très attachée à favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous. Les installations artistiques dans l'espace public affirment cette volonté. Et pourtant l'an dernier, la première exposition photos dont les artistes étaient des photographes amateurs, a été vandalisée plusieurs fois et ce quelques jours après son inauguration. Des plaintes ont été déposées. Il n'y a rien à dire de ces actes sinon qu'ils sont graves et inadmissibles. Le comité consultatif Culture a décidé de réitérer l'exposition dont les supports seront renforcés.

Renc'arts de rue

Cette année, Renc'art de rue aura lieu le dimanche 5 mai, place Antoine de Saint Exupéry. Découvrez la programmation de la troisième édition !

A 15h00, 16h15 et 18h00 : Jeyo

La musique de Jeyo est à son image : joyeuse, chaleureuse et fédératrice. Ce globe-zikeur propagateur de bonne humeur nous embarque sur des airs aussi métissés que festifs, avec des textes franco-espagnols.

A 15h30 : Cheap - Les Shérifs

A bord de leur bolide sans permis customisé US style, ils arrivent directement de la Californie des Etats-Unis of the States. Ils sont là pour faire régner l'ordre, la justice, la joie, l'amour. Bill et Jim débarquent et vont tout faire pour que ça «file droit».

A 16h45 : Les Rêveries - Roméo et Juliette

Chers Capulet et chers Montaigu, vous êtes conviés à venir soutenir la famille qui vous est attribuée. Regards provocants et cris feront résonner les murs de Vérone tandis qu'au milieu de ce tumulte, deux



Les rendez-vous de la Médiathèque La Source

Mars : « L'intimité au féminin » à l'occasion de la journée des droits des femmes le 8 mars – Projet en partenariat avec le CCAS

EXPOSITION PHOTOS SUR L'ENDOMÉTRIOSE PAR L'ASSOCIATION LES ÉLÉGANTES COURBES

Sensibiliser aux maladies invisibles chroniques que sont l'endométriose et l'adénomyose et qui touchent 1 à 2 femmes sur 10 en France, tel est le message de cette exposition photographique proposée par l'association Les Élégantes Courbes en lien avec le festival organisé sur la commune le samedi 2 mars dernier.

 Du mardi 5 au samedi 24 mars



SPECTACLE « DÉSIRS PLURIELLES » PAR ANNE-LAURE PATY

Désirs Plurielles est un "Seule en Scène" avec objets sur le thème du désir féminin porté par Anne-Laure PATY. Réalisé à partir d'entretiens auprès de femmes rennaises, Anne-Laure parcourt tout au long du spectacle différentes boîtes représentant le désir de ces femmes, en résonance avec son propre désir.

 Vendredi 15 mars à 20h00

 Public adulte

UNE SOIRÉE POUR COMPRENDRE L'ENDOMÉTRIOSE

Atteinte d'endométriose, Isabelle Pierquet multiplie les actions pour lutter contre cette maladie. Elle est rentrée fin juillet 2023 d'un périple de plus de 900 kms entre Orgères et Amsterdam : « Toutes à vélo endométriose » au profit de la Fondation pour la Recherche Médicale.

 Vendredi 22 mars à 20h00

 Public adulte et adolescent – Sur réservation

PRÉSENTATION BD « BULLES AU FÉMININ »

Déambulation dans les collections et les acquisitions récentes avec les auteurs qui rendent hommage aux femmes à travers des récits documentaires ou de fiction.

 Samedi 23 mars à 10h30

 Public adulte et adolescent

RENDEZ-VOUS NUMÉRIQUE « LE NUMÉRIQUE AU FÉMININ »

A travers plusieurs parcours de vie, vous observerez la place de la femme dans le numérique. De l'influence en passant par le harcèlement en ligne, venez découvrir les barrières sociales et personnelles du numérique au féminin.

 Samedi 30 mars à 10h30

 Public adulte et adolescent – Sur réservation

COLLECTE DE PROTECTIONS FÉMININES

A l'occasion du projet « L'intimité au féminin », une collecte de protections féminines est proposée pendant le mois de mars pour les mettre à disposition gratuitement aux jeunes filles et aux femmes qui en auraient besoin à la Médiathèque. Tous les types de protections sont acceptés, à condition qu'elles soient neuves.

 Du mardi 5 au samedi 30 mars



LES AUTRES RENDEZ-VOUS

LES RDV DU BIEN-ÊTRE

4 rendez-vous seront proposés en 2024. Le premier rendez-vous invite à la détente grâce à la technique du massage assis par Yasmina Leconte.

 Samedi 16 mars de 14h00 à 16h00

 Sur réservation – Places limitées

INITIATION AUX PERCUSSIONS

Par Bruno Thénard de Pitaya.

 Samedi 23 mars de 14h00 à 15h30

 Tout public à partir de 10 ans – Sur réservation

 15h30 : démonstration de Gwoka

 Entrée libre

Avril : « Regards sur les différences », Quinzaine de l'inclusion – Projet en partenariat avec le CCAS, les associations APF France Handicap et Espoir 35

EXPOSITION ARTISTIQUE PAR L'ASSOCIATION ESPOIRS 35

 Du mardi 2 au mercredi 10 avril

HANDISPORT : LE SPORT COMME OUTIL D'INCLUSION

Soirée rencontre avec Fabrice Payen, skipper handisport, victime d'un accident de la route en 2012. En 2018, il relève le pari fou, celui de participer à la célèbre course La Route du Rhum malgré une prothèse électronique en guise de jambe. A travers ses aventures exceptionnelles, il a à cœur de changer le regard sur le handicap.

 Vendredi 5 avril à 19h00

UN AUTRE REGARD : SENSIBILISATION AU HANDICAP PSYCHIQUE

Organisée à la médiathèque par Espoir 35 avec stand d'informations et présentation de la friperie, du café social Ty Kawa et du potager.

16h : Forum débat sur le handicap psychique – diffusion d'une vidéo et échanges avec les professionnels d'Espoirs 35

 Mercredi 10 avril de 14h00 à 18h00

TEMPS FORT SUR LE HANDICAP

Après-midi de sensibilisation par l'APF France Handicap sur le parking de l'école St-Amand avec des ateliers de mise en situation de déficience visuelle et parcours fauteuil, café papote et initiation à la boccia (sport apparenté à la pétanque pratiqué par des athlètes handisport et inscrit comme sport paralympique). Animation musicale rock par Didier Juet à partir de 14h

 Samedi 13 avril de 14h00 à 18h00

AUTRES RENDEZ-VOUS

RDV AUTOUR DES ROMANS ADULTES « PARLONS BOUQUINS ! » SPÉCIAL POLAR

Une rencontre ouverte à toutes et tous pour échanger autour de nos lectures coups de cœur. Roman policier, thriller, roman noir, enquête... vous êtes assignés à comparaître pour discuter autour d'un café de votre dernière découverte du genre polar.

 Samedi 13 avril à 10h30

 Public adulte et adolescent



Infos pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE :

Mardi : 15h00-18h30

Mercredi : 10h00-12h30 / 13h30-18h30

Vendredi : 15h00-19h00

Samedi : 10h00-13h00 / 14h00-16h00

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :

02 99 05 26 30

mediatheque@ville-noyal-chatillon.fr

C'est également à l'agenda de la Médiathèque...

BÉBÉS LECTEURS

Pour les 0-4 ans – Sur réservation

 Samedi 16 mars à 10h00

 Samedi 6 avril à 10h00

ALLEZ RACONTE ! :

Pour les 3-10 ans – Sur réservation

 Mercredi 20 mars à 10h30

 Mercredi 17 avril à 10h30

SURPRISE DU VENDREDI :

Rendez-vous mystérieux...

 Vendredi 19 avril à 18h00

Installation du pictogramme «Handicap Invisible» à la médiathèque et à la mairie

En France, près de **9 millions de personnes souffrent de handicap invisible** (endométriose, fibromyalgie, maladie de Crohn...). Les douleurs et le handicap sont présents au quotidien mais ne se voient pas nécessairement. Virginie Szpiro, atteinte d'une maladie chronique invisible, décide un jour de rendre visible ce qui ne l'est pas en créant un pictogramme à l'instar du logo handicap moteur pour faciliter la vie des personnes souffrant de handicap invisible. Avec son association Handicap aux 8000 visages, elle s'est donnée pour mission de diffuser ce pictogramme dans les magasins, les administrations et les transports et de le faire reconnaître officiellement par les pouvoirs publics.



En affichant le pictogramme sur la porte de la Médiathèque et de la Mairie, la ville s'engage à promouvoir un accueil bienveillant dans ses services. Les agent-es de la commune, en contact avec le public, seront sensibilisés à ce sujet.

Expression de l'opposition

Place Saint-Exupéry

Tous ceux qui se sont promenés dans le nouveau quartier du Sud Seiche et de l'Isle, ou qui y habitent ont été surpris de voir des pelleteuses défoncer une place à peine terminée pour planter des arbres.

Cette place avait été joliment pavée. Juste achevée au printemps dernier, cette place centrale du sud seiche était prévue pour accueillir des manifestations et ainsi faire vivre ce quartier et les commerces, existants ou attendus dans les prochains mois.

Il faut planter des arbres ! Tout le monde est d'accord. Dans ce quartier, il y a énormément d'espaces verts qui pourraient tout à fait recevoir de nouvelles plantations.

Cette place centrale était volontairement marquée d'un caractère urbain afin de signaler l'entrée dans la commune, limiter la vitesse et sécuriser les traversées des élèves. Elle était belle, bordée d'une dizaine d'arbres qui auraient apporté de l'ombre et de la fraîcheur dans les années à venir. Encore eût-il fallu les arroser l'été dernier puisque la moitié sont déjà morts !

Une place, ce sont aussi des soubassements, qui permettent de maintenir le dallage en place. Maintenant que ce soubassement a été déstabilisé, les dalles

ne resteront plus à leur place et avec le temps et les infiltrations de pluie, elles deviendront dangereuses.

On aurait pu imaginer, comme cela se fait dans bien d'autres endroits, de rajouter des arbres dans de grands containers sans abîmer la place. Ou alors, il ne fallait pas recouvrir la place de dalles mais la laisser en sable.

Faire et défaire, ça crée des emplois certes, mais c'est aussi le signe d'un manque de communication et d'anticipation au sein de cette équipe municipale. Il faut en outre vous dire que ces changements ne sont jamais soumis au conseil municipal ni en commission travaux. Tous ces revirements nous coûtent cher. Encore 150 000 euros que notre commune aurait pu utiliser dans de nouveaux projets au service des habitants.

Groupe de l'opposition :

Gilles de Bel-Air
Annie Geslin, Karine Floret,
Annie Coënt, Rodolphe Bellanger.

24 📅 Agenda

DU 4 AU 9 MARS

Résidence artistique

Accueil de la compagnie Le Bateau Ivre pour le début du processus de création du spectacle Jason et la toison d'Or. Représentation le **vendredi 8 avril à 17h**, à l'école Le Petit Prince.

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 MARS

Trophée Louison Bobet, organisée l'ACNC

📍 Espace Louis Texier

SAMEDI 16 MARS

Tournois de tarot par l'Excuse Castelnodaise

🕒 14h00

📍 Espace Louis Texier

DU 16 AU 26 MARS

Semaine nationale de la petite enfance

Les communes de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Saint-Erblon et Orgères vous proposent de nombreuses animations sur la thématique «*Viens, je t'emmène*».

MARDI 19 MARS

Cérémonie commémorative du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, organisée par la municipalité et la FNACA.

🕒 11h00

📍 Espace Louis Texier

DIMANCHE 24 MARS

Braderie, organisée par la Crèche Menthalo

📍 Espace Louis Texier

SAMEDI 30 MARS

Festival de théâtre d'improvisation proposé par les Breizh Fool,

qui seront accompagnés de 4 autres troupes : les oust'la, les saumons futés, les pires et les poulets de canon. Au programme : succession de matchs où les

gagnants affronteront les gagnants pour aller jusqu'à une belle finale à la fin de la soirée.

Buvette et food truck sur place.

🕒 De 18h00 à 22h30

📍 Espace Louis Texier

📞 Renseignements auprès de Sonia au 06 27 12 64 68

MERCREDI 3 AVRIL

Opération Tritout, par Rennes Métropole

📍 Parking Saint Léonard

VENDREDI 5 AVRIL

Collecte de sang

🕒 De 14h00 à 18h30

📍 Espace Louis Texier

🌐 Sur rendez-vous : <https://dondesang.efs.sante.fr>

DIMANCHE 7 AVRIL

Chants marins avec le groupe Bordée d'Escales

Venez prendre le large pour quelques bordées en rythme et en chanson, sans craindre de chavirer avec l'équipage !

🕒 15h00

📍 Espace Louis Texier

DIMANCHE 14 AVRIL

Super Loto, organisé par l'école Saint Amand

🕒 De 14h00 à 18h00

📍 Salle Raymond Perrin

🗨️ Prochaines permanences des élu·e·s

le samedi de 10h00 à 12h00, en Mairie :

- 9 mars : Antoine Lamballais, Adjoint Mobilité, Prévention et Sécurité
- 16 mars : Valériane Pronier, Adjointe Jeunesse et Engagement Citoyen
- 23 mars : Henri Nicolle, Adjoint Solidarité et Affaires Sociales
- 30 mars : Anthony Chénais, Délégué Environnement, Développement Durable et Numérique
- 6 avril : Dominique Lamart, Déléguée Infrastructures et Patrimoine
- 13 avril : Sébastien Guéret, Maire
- 20 avril : Arnaud Morvan, Adjoint Urbanisme et Travaux
- 27 avril : Valérie Le Boulter, Adjointe Culture et Communication